

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES  
SOINS PSYCHIATRIQUES  
DU MORBIHAN (56)

ANNEE 2017

(seules données fournies par la commission)

## I - Données de cadrage

<b>Nombre total de mesures de soins psychiatriques</b>	<b>1317</b>
- dont nombre total de SDRE et SDJ	208
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3213-1 du CSP	33
- dont nombre de mesures prises après application de l'article L. 3213-2 du CSP	104
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3213-7 du CSP	8
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L.3213-7 du CSP avec maintien	5
- dont nombre de mesures prises en application de l'article 706-135 du CPP	5
- dont nombre de mesures prises en application de l'article 706-135 du CPP avec maintien	0
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3214-3 du CSP	55
- dont nombre total de SDDE	1108
- dont nombre de SDT	308
- nombre de SDTU	584
- nombre total de SPI	216
<b>Nombre total de mesures de soins psychiatriques de plus d'un an</b>	<b>352</b>
- dont nombre de SDRE et SDJ	85
- dont nombre de SDDE	267
- dont nombre de SPI	37
<b>Nombre total de levées de mesures de soins psychiatriques</b>	<b>864</b>
- dont nombre de levées de SDRE et SDJ	121
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article L. 3213-1 du CSP	9
- dont nombre de levées de mesures prises après application de l'article L. 3213-2 du CSP	61
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article L. 3213-7 du CSP	1
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article 706-135 du CPP	0
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article L. 3214-3 du CSP	50
- dont nombre de levées de SDDE	743
- dont nombre de levées de SPI	168

Arrêté du 26 juin 2012 fixant le modèle du tableau des statistiques d'activité des commissions départementales des soins psychiatriques prévu à l'article R. 3223-11 du code de la santé publique

## II - Fonctionnement et activité de la CDSP

<b>Nombre de réunions</b>	3
<b>Nombre de visites d'établissements</b>	1
<b>Nombre total de dossiers examinés :</b>	140
- dont SDRE et SDJ	64
- dont SDDE	76
- dont SPI	
<b>Nombre total de mesures de soins psychiatriques de plus d'un an examinées :</b>	
- dont SDRE et SDJ en hospitalisation complète	
- SDRE et SDJ en programme de soins	
- SDDE en hospitalisation complète	
- dont SPI	
- SDDE en programme de soins	
- dont nombre total de SPI examinées	
- dont SPI en hospitalisation complète	
- dont SPI en programme de soins	
<b>Nombre total de demandes ou de propositions de levée de la mesure de soins psychiatriques :</b>	
- dont nombre de demandes adressées au préfet	
- dont nombre de demandes satisfaites	
- dont nombre de demandes adressées au directeur d'établissement	
- dont nombre de demandes satisfaites	
- dont nombre de demandes adressées au JLD	
- dont nombre de demandes satisfaites	
<b>Nombre de réclamations adressées à la commission par des patients ou leur conseil</b>	3

II - Fonctionnement et activité de la CDSP

COMPOSITION DE LA CDSP AU \_\_\_\_\_

Membres prévus	Membres désignés	Membres siégeant effectivement
1 magistrat	[REDACTED]	[REDACTED]
1 psychiatre désigné par le procureur près de la cour d'appel	[REDACTED]	[REDACTED]
1 psychiatre désigné par le représentant de l'Etat dans le département	[REDACTED]	[REDACTED]
1 médecin généraliste	[REDACTED]	[REDACTED]
1 représentant d'association agréée de personnes malades	[REDACTED]	[REDACTED]
1 représentant d'association agréée de familles de personnes malades	[REDACTED]	[REDACTED]